

INFORMATIONS

1^{er} avril 2020

Marché de plein vent : mise en place de mesures.

Vendredi 3 avril, le Marché de plein vent reprend sa place. Toutefois vu la situation actuelle, des mesures seront mises en place afin de garantir au mieux la sécurité de tous :

- Point d'entrée unique.
- Des gels hydro alcooliques seront mis en place à l'entrée et à la sortie.
- Un affichage sera présent pour rappeler à tous les gestes barrières et la distance à respecter (1m)
- Un fléchage sera également apposé afin de faciliter la circulation et éviter les croisements.
- Point de sortie unique
- Présence de deux agents communs afin de veiller au respect de ses mesures.

7 étals seront présents au marché ce vendredi : Mme HENNARD (pâtes fraîches), M PRESTI (boucherie), Mme RONCATO (légumes), M SYLLA (plats cuisinés), M PASSAVI (fromager), Mme BOLIS (gâteaux maisons), Mme ZOUAOUI (fromagère)

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces mesures afin de protéger les commerçants et de vous protéger.

Carrefour Market d'Aussonne reste mobilisé pour les seniors et les personnes vulnérables!

Le Carrefour Market met en place des créneaux réservés aux seniors (à partir de 70 ans) et aux personnes vulnérables de la commune, les mardis et jeudis de 14h à 15h. De plus une caisse prioritaire a été mise en place pour le personnel soignant et accompagnant.

Votre magasin sera fermé le Dimanche 5 avril 2020.

Toutes ces personnes continuent à vous servir afin que vous puissiez vivre votre confinement dans les meilleures conditions possibles, c'est pourquoi nous vous demandons de respecter les mesures mises en place et nous faisons appel à tous pour faire preuve de civisme.

Des boîtes à livres temporairement fermées à cause de l'épidémie

La Mairie a décidé de fermer temporairement les boîtes à livres installées sur la commune afin de respecter les règles d'hygiène durant cette période de confinement.

Déchets et collectes : LES CONSIGNES A RESPECTER

Spécial contexte du Coronavirus :

Placez en sac fermé

- Les masques de protection,
- Les gants
- Les mouchoirs à usage unique,
- Les feuilles d'essuie-tout,
- Les lingettes.

Ces sacs doivent être soigneusement refermés puis conservés 24 heures avant d'être placés dans le sac plastique pour ordures ménagères. Il est impératif que ces types de déchets soient bien jetés dans le bac à ordures ménagères et non dans le recyclable.

Ne placez pas vos mouchoirs en papier et essuie-tout dans les composteurs.

Déchets & Ordures ménagers

La collecte des déchets ménagers est essentielle pour le maintien de la salubrité publique. Les services de Toulouse Métropole mettent tout en œuvre pour maintenir ce service sur le territoire malgré le confinement national. Si un passage de collecte n'est pas effectué, il sera fait le jour de collecte habituel suivant. **Les bacs ne doivent en aucun cas être laissés sur l'espace public.**

Tri sélectif et points d'apport volontaire pour le verre, les emballages et papiers recyclables : ramassages & collectes sont toujours effectués :

Continuez à trier vos déchets !

Si vous êtes collectés en conteneurs installés sur les espaces publics, nous vous invitons à déposer vos emballages recyclables uniquement à l'occasion de vos déplacements autorisés dans le cadre de vos achats de première nécessité et lorsque que les conteneurs sont sur votre trajet. Ne laissez pas de sacs-poubelle à côté des bacs.

Déchets verts

Ils doivent être stockés au domicile. Pour rappel, il est interdit et passible d'une amende de brûler à l'air libre ses déchets verts. Il importe de ne pas mettre de déchets verts à la poubelle pour ne pas ajouter à la charge de travail des agents de la collecte qui se mobilisent chaque jour pour maintenir ce service essentiel.

Privilégier le compostage via un composteur ou en tas : chacun est invité à consulter les conseils pratiques pour gérer les déchets verts à domicile :

<https://www.toulouse-metropole.fr/-/vos-dechets-verts-une-ressource>.

Encombrants

Cette collecte n'est plus assurée, les encombrants doivent être conservés à domicile. Les dépôts sauvages sont strictement interdits et nuisibles à la bonne salubrité de l'ensemble de la métropole.

Pour en savoir plus :

Les jours de collecte :

www.toulouse-metropole.fr (Rubrique : Missions> Déchets-propreté> Les déchets dans votre commune> Réorganisation des collectes).

Votre point d'apport volontaire le plus proche :

www.plan.toulouse.fr/map/?t=TOULOUSE_METROPOLE

Les 5 bonnes pratiques à respecter :

www.toulouse-metropole.fr/missions/dechets-proprete/5-bonnes-pratiques-pour-la-securite-de-tous

Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Femmes victimes de violences? Appelez le 3919

Gratuit et anonyme, le 3919 Violence Femmes Info est le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences.



Le 119, pour les enfants en danger, continue d'assurer son service 24 h sur 24 et 7j sur 7.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, il convient de joindre ces services en contactant le 114 (par fax ou sms).



CONSULTATIONS PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Les consultations de la protection maternelle et infantile pour le suivi des femmes enceintes et des jeunes enfants (non malades) sont assurées à la Maison Des Solidarités de Borderouge du lundi au vendredi 9h-13h. Rendez-vous obligatoire au 05 34 57 35 01 ou 05 34 57 35 14 . Permanence téléphonique assurée de 14h à 17h.

✦ **Maison des solidarités de Borderouge**, 4 Rue Françoise d'Eaubonne à Toulouse, NE PAS SE DEPLACER SANS RENDEZ-VOUS ni sans avoir rempli l'attestation de déplacement dérogatoire.

Un SMS de confirmation est envoyé pour chaque RDV afin de justifier du déplacement en cas de contrôle.

RÉOUVERTURE DU CDPEF (Centre départemental de planification et d'éducation familiale)

Le DPEF assure tous les matins des consultations liées aux urgences contraceptives et aux IVG. Situé 3 rue du pont vieux, à Toulouse, les consultations ont lieu de 9h à 13h du lundi au vendredi sur RDV par téléphone au 05-62-13-23-77. Une permanence téléphonique est assurée chaque jour de 14h à 17h

NE PAS SE DEPLACER SANS RENDEZ-VOUS ni sans avoir rempli l'attestation de déplacement dérogatoire

Un SMS de confirmation est envoyé pour chaque RDV afin de justifier du déplacement en cas de contrôle

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>.

Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgcrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse contact@aussonne.fr. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité !

Nous restons à votre service

